

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

13 février 2025

Proposition de crédit d'étude pour la reconstruction du Centre sportif du Bout-du-Monde

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit d'étude pour un montant de 19'000'000 francs destiné au concours d'architecture et à l'étude pour la construction d'un nouveau pavillon des sports et pour le réaménagement des espaces extérieurs du Centre sportif du Bout-du-Monde.

Adopté en 2017, le Plan directeur des équipements sportifs 2017-2030 a permis de clarifier les besoins et les objectifs et de mettre en place un processus de planification, afin d'orienter les projets d'entretien et de construction des équipements sportifs de la Ville. En tenant compte de l'évolution et de l'émergence des nouvelles pratiques sportives, et pour répondre au plus près à la demande, il a été décidé d'adapter et d'optimiser l'offre sportive, tout en la densifiant. La raréfaction des terrains disponibles a conduit la Ville de Genève à définir des priorités, dont la reconstruction du Centre sportif du Bout-du-Monde.

Des équipements saturés et vétustes

Le constat actuel est sans équivoque : les équipements sont saturés et répondent difficilement aux besoins des nouveaux sports et à l'évolution des pratiques sportives. La région genevoise manque notamment de lieux d'entraînement pour l'athlétisme en hiver et de bassins de natation. Par ailleurs, le pavillon des sports du Bout-du-Monde est aujourd'hui un bâtiment vieillissant qui ne répond plus aux normes.

Au vu de sa vétusté et de la consommation énergétique du site, des enjeux de densification et du développement de l'offre sportive, la démolition, la transformation et la densification du site du Bout-du-Monde apparaît aujourd'hui comme prioritaire dans le Plan directeur des équipements sportifs.

Un nouvel équipement sportif d'envergure

Avec la construction de ce nouvel équipement sportif, la Ville souhaite offrir un site ouvert à toutes et tous, qui puisse répondre tant aux besoins des clubs et associations qu'à la pratique libre du sport. Un lieu qui permette aux associations de se développer, de former la jeunesse et de pouvoir organiser des manifestations régionales, nationales et internationales.

Les nouveaux bâtiments devront proposer des espaces permettant le développement de nouvelles activités sportives, soit :

- deux halles, dont l'une pouvant accueillir des compétitions et de l'événementiel (gradin rétractable de 600 places)
- une halle d'athlétisme pour les entraînements d'athlétisme et autres disciplines sportives
- une piscine intérieure avec un bassin olympique
- une halle pour accueillir un skatepark
- une salle d'armes pour l'escrime (10 pistes)
- un espace sportif d'accueil de vie enfantine pour accueillir les enfants de 0 à 8 ans dont les parents souhaitent pratiquer un sport dans le centre sportif
- une salle de musculation.

Ils devront également intégrer un restaurant, des locaux techniques et de stockage, des vestiaires équipés et des sanitaires, des bureaux administratifs, un local anti-dopage, un abri de protection civile.

Certains équipements actuels du site, dont le stade d'athlétisme et sa tribune, seront maintenus avec des mises aux normes et transformations envisagées.

A l'extérieur, sur la surface non bâtie du périmètre d'implantation, une zone pour la pratique des sports urbains et de nouvelles aires de jeux seront créées.

Un aménagement majeur des espaces publics

Les espaces extérieurs du centre sportif du Bout-du-Monde sont identifiés dans l'infrastructure écologique socio-communale, et font partie des 34 meilleurs pourcents du territoire en matière de biodiversité. Les milieux de la ripisylve sont particulièrement valorisés. Le rôle de la végétation et de l'eau du site fera l'objet d'une réflexion particulière, afin d'exploiter leurs potentiels de régulation du climat. De plus, le Centre sportif étant situé sur une nappe phréatique d'eau potable au bord de l'Arve, le nombre de niveaux en sous-sol sera limité et le traitement des berges devra être particulièrement soigné. La perméabilité des sols et une partie de pleine terre devront être garanties sur l'ensemble du site, y compris dans le périmètre de construction. Une importance particulière sera donnée au parc et à l'arborisation du site.

Conception énergétique et réponse aux enjeux climatiques

Un concept d'énergie étendu permettra d'élaborer un projet limitant les besoins en énergie des bâtiments. Les installations de production de chaleur à gaz et au mazout seront remplacées par des solutions renouvelables.

Le potentiel solaire sera valorisé en maximisant l'exploitation des toitures par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques permettant la production et l'autoconsommation d'électricité renouvelable et locale, dans le respect de la valeur paysagère du site.

Contacts et informations :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 / 079 203 23 75 – catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la sécurité et des sports

Mme Barbey-Chappuis, conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication : 079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch

Proposition de deux crédits de pré-étude pour le réaménagement des centres sportifs de Varembé et des Vernets

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de deux crédits de pré-étude pour un montant de 1'000'000 francs, destinés à l'étude de faisabilité et à la préparation du programme du concours d'architecture pour la démolition, la reconstruction et le réaménagement de l'ensemble du Centre sportif de Varembé et de la piscine en particulier, ainsi qu'à l'étude de faisabilité pour la rénovation globale et le remplacement des installations techniques de la piscine et des patinoires, l'optimisation énergétique et la mise en conformité de sécurité du Centre sportif des Vernets.

Centre sportif de Varembé

Le centre sportif de Varembé est constitué d'une piscine avec bassins intérieurs et extérieurs, de deux terrains de football, d'une tribune, d'une zone de sol souple pour l'athlétisme et les sports extérieurs, d'une salle de tennis de table et de vestiaires pour l'entier du site. Il est situé dans un secteur en pleine densification.

Pour répondre au nombre croissant de sportives et sportifs et à l'évolution des pratiques, et face à la grande vétusté des installations, la Ville de Genève souhaite aujourd'hui étudier la faisabilité de démolir et reconstruire la piscine de Varembé. En effet, cette option permettrait de réorganiser l'ensemble du site, piscine et stade, avec pour objectifs l'optimisation et la requalification de l'espace à disposition.

La nécessité de tenir compte du périmètre actuel du centre sportif, ainsi que des impératifs urbanistiques sur cette parcelle impliquent au préalable une pré-étude de faisabilité pour la démolition-reconstruction de l'ensemble.

Centre sportif des Vernets

Le centre sportif des Vernets se trouve dans un secteur en pleine mutation, au cœur du quartier du PAV. Les bâtiments, constitués principalement d'une piscine avec des bassins de 50 et 25 mètres, d'une patinoire intérieure et d'une patinoire extérieure, sont aujourd'hui vieillissants et ne correspondent plus aux normes en vigueur. Il est devenu nécessaire d'étudier la faisabilité d'une rénovation globale en matière de sécurité, d'impact énergétique et d'accessibilité.

La piscine du centre sportif des Vernets joue un rôle particulièrement central dans la vie sportive, sociale et récréative de la population genevoise depuis des décennies. Aujourd'hui, sa rénovation est devenue nécessaire pour continuer à offrir à un très nombreux public un espace de détente et de loisir de qualité, mais aussi pour répondre aux normes actuelles en matière de sécurité, d'accessibilité et d'environnement. Ces travaux seraient aussi une occasion favorable pour intégrer des technologies plus efficaces énergétiquement et réduire ainsi l'empreinte carbone globale du site.

Concernant la patinoire, après des travaux conséquents de remplacement des systèmes de production de froid et de rénovation fonctionnelle, il est impératif de procéder à une rénovation de l'enveloppe du bâtiment, dans un objectif de réduction des coûts, d'amélioration de la performance énergétique et de mise aux normes globale des installations de sécurité.

Contacts et informations :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 / 079 203 23 75 – catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la sécurité et des sports

Mme Barbey-Chappuis, conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication : 079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch